

PISCINE JEAN-PIERRE MORE – LE PUY SAINTE REPARADE

CONSIGNES D'EVACUATION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- **Quel que soit le handicap, l'évacuation directe en autonome est préconisée (évacuation du bâtiment vers l'extérieur par les issues de secours les plus proches et disponibles), rejoindre le point de rassemblement matérialisé sur le parking public véhicules et attendre d'être pris en compte sur place par les secours.**

- **Si l'évacuation en autonome n'est pas possible, privilégier l'aide humaine (surveillants de bassin, éducateur, agent technique, agent de caisse, personnel encadrement des groupes, autres nageurs) pour une évacuation directe vers l'extérieur du bâtiment par les issues de secours les plus proches et disponibles. Rejoindre le point de rassemblement défini ci-dessus et attendre d'être pris en compte sur place par les secours.**

- **Toutes les issues de secours débouchant directement vers l'extérieur de plain pied, il n'est pas prévu d'espace ou de zone d'attente sécurisée.**